



Compte-rendu Conseil Administration dimanche 3 avril 2022 à 10h45 au 1-3 rue du Haut Gazeran – 78125 GAZERAN

Etaients présents : Jean Claude BEUF, Olivier PELRAS, Jean Marc GILANT, Catherine PELRAS, Cédric Le BRIS

Etaients présents en visio: Marguerite DURAND, Alain DURAND, Alain RESNIER

Etaients excusés : Marie Claire BAGALINI pouvoir donné

Absents : /

Invité : Dominique VERRIEN

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Début séance : 11h04

Ordre du jour :

➔ **Réflexions sur le devenir de nos ressources, leurs accroissements, leurs pérennisations, leurs diversifications : objectifs : être « Force de propositions »**

Dominique VERRIEN introduit le débat et a rappelé que nos budgets étaient désormais plus conséquents qu'auparavant. Avec un pic pour 2021, a indiqué Jean Claude BEUF, lié à une conjoncture particulière en décembre et à une accumulation des recettes et subventions.

Jean Marc GILANT, trésorier et Jean Claude ont commenté l'importance des dons qui se répartissent en 3 catégories

- Un donateur et sa famille, part très conséquente
Il est à noter que cette ressource est liée à une personne et aux aléas de la vie et que sans cette entrée annuelle d'argent une partie de nos activités en serait amputée (*l'équivalent du coût d'un puits par exemple*).
- Un donateur : sa contribution en fonction de ses résultats d'activités
- L'ensemble des autres dons dit « défiscalisés »

La part des cotisations est en baisse mais un phénomène positif de bascule est observé, les adhérents s'acquittant de la somme en tant que membre bienfaiteur.

L'obtention de subventions : pour le moment uniquement d'Y-CID, ce qui à terme peut en effet poser problème. D'autres bailleurs potentiels ont été sollicités mais sans succès ou du fait que nous n'étions pas éligibles. Les membres du CA ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'obtention « systématique » de ce type de subvention, de la hauteur de celle-ci, la politique du Département pouvant évoluer. Actuellement, la subvention pour 2022 du Département auprès d'Y-CID est en baisse, avec de nouvelles règles comptables : le « Réalisé » et non le « Prévisionnel ». A suivre...

Cédric Le BRIS a questionné sur la valeur du montant auquel nous estimons nos besoins annuels pour satisfaire les dépenses autres que celles liées au projet avec Y-CID (*Micro-crédit des femmes 500€*,

Aide aux dispensaires 1000 à 1500 €, les trousseaux à pharmacie 1500 €, envois de colis 1000 €, aide alimentaire 2000€,...) soit globalement autour de 8 000 €.

Nos activités : l'opération « Brioches » a été évoquée ainsi que son bilan en AG et à nouveau en CA. Cédric LE BRIS a expliqué les leçons qu'il tirait de son projet mettant en parallèle la vie d'un écolier de Rambouillet et celle de Grand Popo au Bénin :

- pour collecter de l'argent, il ne faut pas uniquement vendre un produit, même si celui-ci est un appel à don plus ou moins déguisé, mais répondre en même temps à un besoin. Par exemple, le sapin de Noël, le sac à sapin, des affaires scolaires, des goûters,... De toute manière, les parents d'élèves auraient effectué ces dépenses, autant que ce soit au profit d'une association.
- Impliquer les scolaires, les parents, explorer les possibilités des Activités périscolaires. Jean Claude a informé du changement probable de Direction au collège Catherine de Vivonne à Rambouillet, suite à mutation.

Avec Olivier PELRAS, ils ont évoqué les éventuelles possibilités offertes par leurs démarches auprès des élus des communes de Bullion et des Essarts Le Roi suite et grâce à l'intermédiaire de Madame La Députée de la circonscription, Aurore BERGÉ.

Dominique a proposé de multiplier les brocantes et vide-greniers : Jean Claude a répondu en citant la législation en vigueur pour les associations et en précisant que le nombre de trois brocantes peut être augmenté en déclarant une participation à titre privé.

Le problème de mobilisation est une difficulté à prendre en compte au niveau de tous ces types d'activités, donnée importante réprécisée par rapport à nos ressources de membres actifs.

Il a souhaité par ailleurs organiser un vide garage à son domicile afin aussi de désencombrer son grenier.

Une parenthèse a été ouverte quant à la proposition de Mickael LE SAULNIER pour la mairie de Bullion : participer au marché spécial « 4 jours de Bullion » le 28 mai avec la vente de nos produits artisanaux ou autre : Jean Marc, Ollivier, Dominique et Françoise se sont déclarés prêts à assurer le stand.

Marguerite DURAND a évoqué quant à elle la piste de partenariat avec des enseignes (*Auchan, Maison du Monde,...*), mais, les démarches entreprises à l'heure actuelle se heurtent au fait que notre association est trop « petite ».

Dominique a proposé de faire des clés USB personnalisées Mali-Médicaments en citant l'expérience de l'association Rétinoscope tout en reconnaissant qu'elle n'a pas produit le résultat escompté. Même idée de proposition de calendrier et de marque-page. Jean Claude précise qu'il faut bien évaluer le coût d'achat et de conception, lié à la quantité commandée avec le marché potentiel et la possibilité de trouver des lieux de vente. Cependant, ce sera étudié.

Autre possibilité : des cabanes à oiseaux : succès de leurs ventes à chaque fois que cela a été proposée. L'idée d'un atelier de production a été retenue.

Il est demandé à chacun de réfléchir au sujet, d'être force de proposition.

Décret du 31 décembre 2021 : il doit s'appliquer désormais à chaque demande de subvention d'organisme institutionnels, y compris à Y-CID

Compte-rendu :

- **des démarches effectuées auprès de la Députée, de certaines municipalités, Bullion et Les Essarts le Roi par Olivier et Jean Claude :** très positif auprès de la Députée, prometteur pour Bullion, différé à l'automne et plus réservé pour Les Essarts.

- **de la participation à des réunions de plaidoyer et de démarches auprès de la municipalité de Rambouillet et l'inter-agglomération Rambouillet Territoires pour leurs adhésions à Y-CID**, en cours de processus d'agrément à ce jour, accepté par délibération de CA d'Y-CID **et leurs participations aux Fonds Eau - Assainissement – Déchets**. Ce qui répondrait, du moins sur une certaine forme, au souhait de Dominique que la ville de Rambouillet participe à la vie des projets et leurs financements. Jean Claude a précisé les démarches entreprises auprès des maires ou élus pour soutenir ces candidatures, les différentes modalités de contribution (1% Loi Oudin-Santini, Subvention, Don au Fond Eau-Assainissement-Déchets d'Y-CID) en soulignant que les associations telles que la nôtre en bénéficieraient de manière indirecte, par exemple par l'octroi du Bonus Eau-Assainissement-Déchets ou dans un cadre « Clé en mains ».

Forum Mondial de l'Eau à Dakar

Très intéressant, surprenant, dépayçant et riche d'enseignement concernant notamment l'assainissement non collectif. Jean Claude vous réinvite à consulter les deux articles de notre site consacré à ce voyage et à notre participation à ce 9^{ème} Forum.

Nouveau chariot vidange : demande de Samani Dogon, où nous avons déjà réalisé un puits, des latrines, avis favorable de Robert. Jean Claude sollicitera Marc KRAEMER qui l'a entretenu à ce sujet récemment.

Succès de notre lutte contre le Péril Fécal, de plus en plus de latrines privées constaté. Le particulier désirant utiliser le chariot de pompage, cédé au commune, s'acquitte de la somme forfaitaire de 2 500 F CFA à 3 000 F CFA pour la journée auprès de la régie mise en place par la municipalité concernée ou sous la responsabilité du chef de village. Il peut curer autant de fosses qu'il désire, d'où des regroupements de particuliers. Actuellement et en contre- partie, c'est le loueur qui épand dans ses propres champs. Actuellement 4 chariots achetés par Mali-Médicaments (2 à Pel-Maoudé, 1 à Koporo-Nà village de Bérelli, 1 à Koporo-Pen) et 2 autres chariots par le partenariat commune à commune avec LE VIGAN.

Avenant convention Y-CID : création du puits de Gansegou annulé remplacé par le projet à Téméné-Nà pour des raisons de contexte sécuritaire et politique. Jean Claude a indiqué que nous avons l'accord officieux et écrit du président d'Y-CID, de la Chargée de Mission d'Y-CID, que le formulaire a été adressé à Y-CID. Nous attendons le courrier officiel.

Mise en œuvre prochaine phase de travaux projet en cours Y-CID.

Situation trésorerie au 29/03/2022 : compte courant 2 824.76 € compte épargne : 17 877.50 €

Robert souhaite que nous enchainions par **le puits à Téméné-Nà** dès que possible : forte attente et permettrait de répondre à un réel besoin urgent.

Jean Claude propose d'effectuer le virement correspondant, 9 400 €, sous réserve de l'accord des membres du CA et compte-tenu des sanctions en cours prises par la CDAO : **approbation unanime**.

Il souhaite que nous en profitons pour virer la somme octroyée au Budget 2022 relative à **l'Aide Alimentaire** : cela permettrait à Robert d'avoir la somme disponible sur place pour l'utiliser dès qu'il en ressentirait l'urgence et suivant le cours du mil et du riz en très grande inflation sur le marché (*peu de stock disponible et blocage des importations par la CDAO*) : **approbation unanime par les membres du CA**.

➔ **Questions diverses : /**

Fin de séance : 12h20

Bonne réception, à tout moment le Président Jean Claude BEUF, la secrétaire, Marguerite DURAND

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Adhésion

Faire un don défiscalisé

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF
187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- malimed78@yahoo.com

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr

M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>